

A l'aube du prochain CODECO du 16 juillet prochain, le secteur culturel demande aux gouvernements des garanties de reprise d'activités « normales » dès le 1er septembre et des perspectives claires et pérennes.

Les études européennes et internationales réalisées dès 2020 et les résultats de la phase de tests en Belgique ont démontré sans équivoque que **les activités culturelles peuvent être organisées de manière sûre engendrant un risque de contamination marginal par rapport à d'autres activités et d'autres secteurs.**

Le secteur culturel réclame maintenant que la promesse du gouvernement soit tenue : assurer une **reprise complète des activités culturelles en intérieur et en extérieur dès le mois de septembre, sans mesure sanitaire contraignante injustifiée.**

Notre reprise d'activités à 100% de nos jauges est un enjeu crucial économique et sociétal.

Les citoyens ont besoin de culture ; elle est une contribution essentielle à la vie en société.

Le secteur culturel a jusqu'ici payé un lourd tribut à la crise sanitaire. Il n'acceptera plus de mesures discriminatoires entre les secteurs.

Il réclame une approche adaptée, des mesures ciblées et proportionnées, en fonction des types d'activités, des publics assis et/ou debout, de la présence d'horeca, etc...

S'agissant de l'hypothèse d'une extension éventuelle du Covid safe ticket à de plus petits événements, le secteur culturel – qui n'a pas été concerté - souligne, outre des questions juridiques et éthiques fondamentales (dont les enjeux socio-culturels pour les publics fragilisés, les jeunes, les publics scolaires, ...), des difficultés de **mise en œuvre pratique** pour les opérateurs : gestion des billetteries avec des tickets déjà vendus, contrôles, coût etc... De plus la mesure ne serait-elle pas disproportionnée au regard des taux de vaccination dans notre pays et de la sécurité démontrée des lieux culturels. Toute discrimination avec les secteurs non soumis à ce « CST » et au sein même du secteur culturel serait également problématique.

La reprise normale de nos activités doit toutefois s'accompagner du **maintien des aides économiques, des mécanismes de compensation et des mesures de protection sociale** car les effets de la crise vont se prolonger au-delà de 2022. L'engorgement consécutif aux reports de centaines de spectacles, les embouteillages dans les salles... justifient la prolongation de mesures de soutien aussi longtemps que nécessaire car tout le monde ne pourra pas reprendre immédiatement.

La relance du secteur culturel nécessite aussi une **planification** et des délais. La rentrée doit se préparer dans les meilleures conditions. Programmer, promouvoir les activités culturelles de la saison 2021-2022, mettre en vente les places, signer des contrats, engager du personnel et contracter des sous-traitants, tout ceci nécessite **un cadre clair et stable dès maintenant.**

Le secteur culturel, ses associations et entreprises, ses compagnies, ses salles, ses lieux, ses prestataires techniques, ses travailleurs et travailleuses, ses personnes de soutien et les mille métiers de la culture ont déjà injustement assez perdu de temps, d'argent, d'espoir, de dignité, et de travail ! Ils ont besoin de retrouver leurs publics, les citoyens ont besoin de les retrouver.

Le contexte est favorable : la vaccination a bien avancé en Belgique. Il faut s'appuyer sur cette donnée qui plaide pour une reprise des activités culturelles dans des conditions normales.

Il est temps de donner à tous l'assurance de la reprise et de la relance.

ACC (Association des Centres culturels de la Communauté française de Belgique)

Aires Libres (Fédération des Arts forains, du Cirque et de la Rue)

ASSPROPRO (Association des Programmateurs Professionnels)

ASTRAC (Réseau des professionnels en Centres culturels)

Court-Circuit (Fédération d'Organisations de Concerts)

CTEJ (Chambre des Théâtres pour l'Enfance et la Jeunesse)

FCI (Fédération de la Culture indépendante Baudouin)

FEAS (Fédération des Employeurs des Arts de la Scène)

UPAC-T (Union de Professionnel·le·s des Arts et de la Création — Travailleur·euse·s)

Porte-paroles :

Françoise Havelange : 0475/52.19.52

Pierre-Alain Breeveld : 0486/57.47.10

Liesbeth Vandersteene : 0475/26.82.25

